



AGRICULTURE



Le Conseil départemental vote une enveloppe de plus de 1,1 M€ pour aider l'agriculture périgourdine à se développer

La commission permanente du Conseil départemental a voté une enveloppe globale de plus de 1,15 million d'euros au titre du soutien de la collectivité aux investissements dans les exploitations agricoles, pour un total de 327 dossiers, réaffirmant ainsi son engagement en faveur du développement de l'agriculture périgourdine.

Publié le 19 décembre 2023

Le Conseil départemental de la Dordogne soutient depuis plusieurs années l'agriculture périgourdine. Cette volonté s'illustre de plusieurs manières, à travers :

- › la promotion et l'organisation de circuits courts et la vente directe,
- › sa politique de promotion de l'agriculture et de ses filières de qualité telles que la noix, la châtaigne, le maraîchage, l'élevage, etc.
- › le développement d'une agriculture durable,
- › le soutien aux agriculteurs en difficulté,
- › le Manger local, 100 % fait maison et la valorisation des produits bio locaux auprès de la restauration collective du territoire.
- › l'accompagnement financier des agriculteurs dans leurs investissements nécessaires à la pérennisation de leur exploitation.

A l'occasion de la réunion de la commission permanente du lundi 18 décembre le Département a réaffirmé son engagement en faveur du développement de l'agriculture périgourdine en votant une enveloppe globale de plus de 1,15 million d'euros au titre du soutien de la collectivité aux investissements dans les exploitations agricoles, pour un total de 327 dossiers.

Dans le détail, la collectivité a instruit 268 dossiers pour un montant total de 933.275 €. De même, au titre de la promotion et de l'organisation des circuits courts, 59 projets ont été votés pour un montant total de 217.400 €.

Le soutien actif du Département à l'économie périgourdine s'illustre également dans les secteurs et de l'agroalimentaire et du bois. Au cours de cette même réunion de la commission <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-conseil-departemental-vote-une-enveloppe-de-plus-de-11meur-pour-aider-lagriculture-perigourdine-a-se-developper-22333739?>

permanente, le Conseil départemental a décidé d'attribuer une subvention de 30.434 euros pour accompagner le projet de développement de l'entreprise de fabrication de menuiseries Comte Maurin à Saint-Aubin-de-Cadelech.

A cette aide s'ajoute une seconde aide globale de 36.762 euros destinée à accompagner la réalisation d'investissements matériels de quatre entreprises du secteur de l'agroalimentaire et deux entreprises du secteur du bois qui permettra de conforter 50 emplois sur le territoire.